TAXE D'APPRENTISSAGE 2023

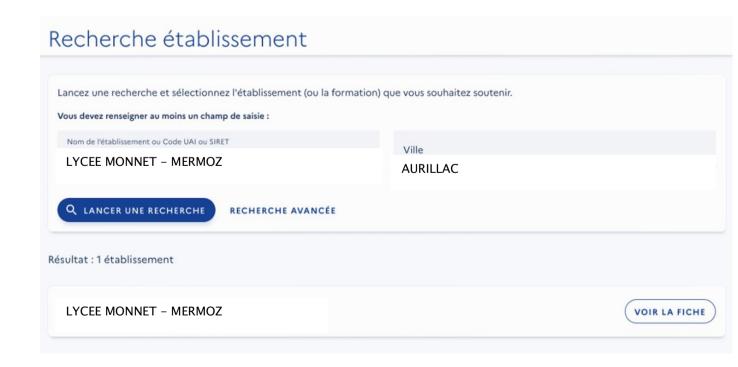
SE CONNECTER SUR SOLTEA

Afin d'identifier et de sélectionner des établissements, la plateforme propose aux employeurs :

• un moteur de recherche « simple » qui permet de trouver un établissement via son nom, son code UAI ou son SIRET, ou via une recherche par ville ;



- une recherche avancée qui prend en compte l'ensemble des éléments renseignés par l'établissement (localisation, formation...).
- la recherche retourne une liste d'établissements en résultat ;



• l'employeur peut accéder à la fiche établissement qui comprend les informations renseignées par celui-ci (comme le référent, le site internet...);



• plus bas sur cette page, figure la proposition de répartir le solde de la taxe d'apprentissage à un établissement (CIO par exemple) ou à une ou des formations de l'établissement (lycée par exemple);



• **NB**: dès lors que l'établissement choisi porte des formations (lycée), si l'employeur sélectionne le niveau Etablissement (« Attribuer à l'établissement »), ce sont l'ensemble de ses formations habilitées (inscrites sur les listes régionales) qui pourront bénéficier du solde de la taxe d'apprentissage. En effet, un établissement de formation ne peut percevoir le solde de la taxe d'apprentissage qu'au titre de ses formations habilitées et les sommes perçues doivent être utilisées pour le développement et la promotion de ces-mêmes formations.

• si l'employeur choisit de verser à une ou plusieurs formations spécifiques (il sélectionne « attribuer à une ou des formations de l'établissement »), il retrouve l'interface suivante :

	Site internet de l'établissement
	https://monnet-mermoz.fr/
F	Répartition de mon solde
	Tous les champs sont obligatoires
	Vous souhaitez :
II.	O Attribuer à l'établissement
	Attribuer à une/des formations de l'établissement
ľ	Sélectionnez les formations que vous souhaitez soutenir :
	Diplôme d'ingénieur de spécialisation entrepreneuriat et innovation
	☑ Diplôme d'ingénieur spécialité génie biomédical
	Diplôme d'ingénieur spécialité informatique
	Diplôme d'ingénieur spécialité mathématique appliquées et modélisation
	Diplôme d'ingénieur spécialité mécanique
	☐ Diplôme d'ingénieur spécialité systèmes industriels
	STS - Méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises - MIAGE